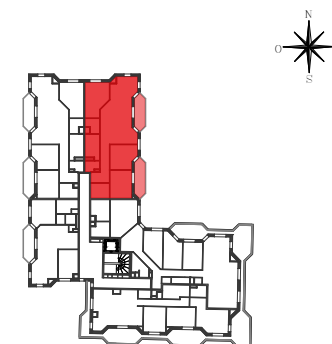


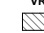
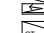
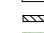


SEJOUR - CUISINE	33.7 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	12.4 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10.6 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	10.3 m <sup>2</sup>
ENTREE	3.2 m <sup>2</sup>
SDE	3.1 m <sup>2</sup>
SDB	5.9 m <sup>2</sup>
WC	2.4 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	4.4 m <sup>2</sup>
CELLIER	4.7 m <sup>2</sup>

SURFACE SHAB	90.7 m <sup>2</sup>
LOGGIA	6 m <sup>2</sup>
LOGGIA	5.5 m <sup>2</sup>
SURFACE ANNEXE	11.5 m <sup>2</sup>
TOTAL SURFACES	102.2 m <sup>2</sup>

### PLAN DE REPERAGE

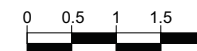
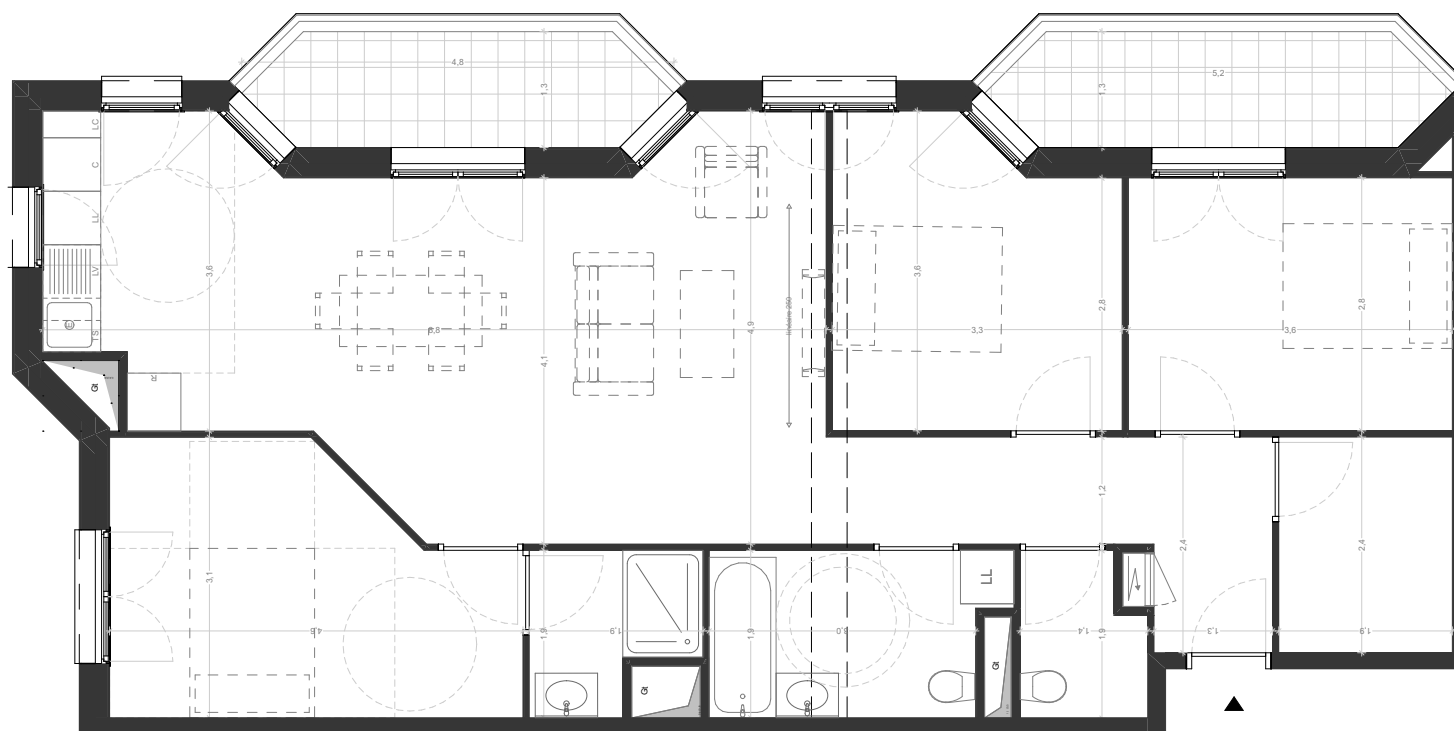


### LEGENDE

PF	Porte-Fenêtre	LL	Lave-Linge
FE	Fenêtre	LV	Lave-Vaisselle
VR	Volet roulant	R	Réfrigérateur
	Sofites: HSP 2.20m env.	C	Cuisson
	Tableau électrique	E	Evier
	Gaine Technique	LC	Linéaire complémentaire
	Cloison fusible	PL	Placard
	Jardin	TS	Tri sélectif
		BI	Bio déchets

### PLAN DE RESERVATION

DATE	INDICE
18/11/2025	0



Les cotes, gaines, retombées, soffites et faux-plafond ainsi que l'emplacement des sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques et des tolérances d'exécution, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et les réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Seuls seront fournis les équipements figurant sur le descriptif en annexe de l'acte de vente. Les radiateurs ainsi que les sèche-serviettes ne sont pas représentés. Les hauteurs de seuils sont approximatives et indiquées sur le plan à titre informatif. Les surfaces et les hauteurs sous plafond indiquées sont approximatives. Les emplacements dévolus aux équipements ménagers et à ceux liés au lavage du linge sont représentés en correspondance avec les différents raccordements nécessaires en électricité et en eau ; aucun de ces éléments n'est fourni. La forme des jardins (pente et talus) n'est pas figurée ou l'est à titre indicatif : l'emplacement des arbres, arbustes et plantations éventuelles n'est pas contractuel